



Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil d'établissement de l'école Lanouette, tenue le lundi 20 octobre 2025, à 19 h 00, au salon du personnel

Étaient présents(es) : Parents d'élèves : Mme Amélie April ☒ Mme Julie Nadeau ☒

M. Sébastien Samson-Thibault ☒ Mme Julie Caron ☒ Mme Andréanne Santerre ☒
Mme Sara Deschamps ☒

Personnel école : Mme Nadine Normand ☒ Mme Mélanie St-Pierre ☒

Mme Lauralie Chabot ☒ M Francis Mailloux ☒ Mme Guylaine Lebel ☒
Mme Émélie Beaulieu ☒

Invités : Mme Sandra Bélanger, direction-adjointe

Participait également : Mme Édith Michaud, directrice

Secrétaire : Mme Édith Michaud, directrice

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
I. Mot de bienvenue, ouverture de l'assemblée et vérification du quorum	Mme Édith Michaud souhaite la bienvenue à 19h00 après avoir vérifié le quorum.	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	IL EST PROPOSÉ par Francis Mailloux APPUYÉ par Mélanie St-Pierre QUE l'ordre du jour soit ADOPTÉE à l'unanimité.	
3. Nomination d'un président ou d'une présidente pour l'année, parmi les parents membres du conseil d'établissement (élu par tous les membres du conseil d'établissement qui ont droit de vote).	IL EST PROPOSÉ par Sébastien Samson-Thibault APPUYÉ par Sarah Deschamps QUE le président du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2025-2026, soit Andréanne Santerre. ADOPTÉE à l'unanimité.	
4. Nomination d'un secrétaire ou d'une secrétaire à chaque année (nommé(e) par la directrice).	IL EST PROPOSÉ par l'ensemble des membres QUE la secrétaire du conseil d'établissement pour l'année 2025-2026, soit Mme Sandra Bélanger ou Mme Édith Michaud. ADOPTÉE à l'unanimité.	
5. Nomination d'une personne substitut à la présidence.	IL EST PROPOSÉ par Julie Caron APPUYÉ par Julie Nadeau QUE la personne substitut du conseil d'établissement pour l'année 2025-2026, soit Sébastien Samson-Thibault. ADOPTÉE à l'unanimité.	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
6. Nomination d'une trésorière	Aucune personne nommée	
7. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 9 juin 2025.	IL EST PROPOSÉ par Mélanie St-Pierre APPUYÉ par Lauralie Chabot QUE le procès-verbal de l'assemblée régulière du 9 juin 2025 soit adopté tel que présenté. ADOPTÉE à l'unanimité.	
8. Dénonciation d'intérêts	Les formulaires sont complétés sur place par l'ensemble des membres.	
9. Fonctions et pouvoirs des membres du conseil d'établissement	Le document a été présenté envoyé par courriel et brièvement présenté lors de la rencontre. Les membres en ont pris connaissance.	Envoyer les capsules de
10. Proposition du calendrier des rencontres	Le calendrier présenté est approuvé.	
11. Budget de fonctionnement du CÉ	Le budget de fonctionnement est de 350\$. Il est propos IL EST PROPOSÉ par Mme Andréanne Santerre APPUYÉ par Mme Amélie April QUE le budget soit approuvé. ADOPTÉE à l'unanimité.	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
12.Information du comité de parents :	Madame Amélie April y a assisté, il y a eu élection des membres. Un des points pour cette année est le transport du midi.	
13. Objets d'approbation 13.1 Plan de lutte 13.2 Services complémentaires CSS reporté 13.3 Plan triennal reporté 13.4 Détermination des services éducatifs reporté 13.5 Critères d'inscription 26-27 reporté	13.1 Mme Lauralie Chabot présente les nouveautés du Plan de lutte 25-26. IL EST PROPOSÉ par Julie Caron APPUYÉ par Karine Caron QUE le plan de lutte soit adopté. ADOPTÉE à l'unanimité. Les contenus des COPS au 3 ^e cycle et le tableau synthèse des contenus de l'éducation à la sexualité ont été envoyés pour consultation.	
14. Objets d'informations a.		
15. Autres points 15.1. Relâche scolaire VS ouverture service de garde	IL EST PROPOSÉ par Sarah Deschamps APPUYÉ par Sébastien Samson-Thibault QUE la formation ITCA soit offerte pendant 2 jours pendant la semaine relâche. ADOPTÉE à l'unanimité.	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
	Un sondage sera fait lorsque le coût/jour sera déterminé par le CSS. S'il n'est pas possible de s'autofinancer, il est décidé par le CÉ que le service de garde serait fermé.	
16. Date de la prochaine séance – 24 novembre 2025 en TEAMS		
17. Période de questions	Aucune question.	
18. Levée de l'assemblée	IL EST PROPOSÉ par Mme Mélanie St-Pierre APPUYÉ par Mme Julie Nadeau QUE l'assemblée soit levée à 19h45 ADOPTÉE à l'unanimité	

Andréanne Santerre, présidente

Sandra Bélanger, secrétaire